

Grève nationale et manifestations des EHPAD le 30 janvier 2018.

mercredi 31 janvier 2018, par [Gerard Bouchet](#)

Les missions des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes sont d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Trouvez-vous acceptable que dans certains EHPAD , le temps de toilette n'excède pas 10 minutes, le temps d'aide à la prise du repas puisse être limité à 5 minutes, les résidents ne soient pas levés quotidiennement, l'animation ne puisse être proposée qu'auprès de très peu de résidents, le ménage ne puisse pas être fait quotidiennement ?

Les personnels des EHPAD n'acceptent pas cette situation , tirent la sonnette d'alarme et sont en grève dans toute la France le 30 janvier à l'appel de la CGT, de FO, de la CFDT, de l'UNSA et de la CFTC. L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les EHPAD et dans les services d'aide à domicile est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV » qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Loin de répondre aux demandes de l'ensemble du secteur , le président de la République a refusé de recevoir une délégation des signataires de la lettre commune du 19/10/17 et du 07/12/17.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement , les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde aux revendications des personnels des EHPAD :

Application d'un agent ou d'un salarié par résident, telle que prévue par le Plan Solidarité Grand Age ;

Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;
Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exigence du maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés.

Amélioration des rémunérations , des perspectives professionnelles et de carrières , dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Les personnels des EHPAD de la Métropole de Bordeaux se sont rassemblés à 14h avec leurs banderoles syndicales devant le Conseil départemental, puis sont partis en manifestation jusqu'à l'Agence Régionale de Santé qui a reçu une délégation de 7 agents.

Une bonne partie des manifestants déterminés a attendu le retour de la délégation : le directeur de l'ARS a reconnu qu'il y avait un mouvement important de grève mais que les résidences n'avaient pas été abandonnées. La délégation a parlé des mauvaises conditions d'accueil des résidents, de la maltraitance institutionnalisée.

Le directeur de l'ARS a évoqué un problème de moyens financiers et d'organisation. Les délégués ont demandé que les pouvoirs publics fassent des propositions fortes. Il va faire remonter les revendications : c'est un gros problème pour le gouvernement vu l'ampleur du mouvement.